

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE BARDOS  
PYRENEES ATLANTIQUES**

SEANCE DU 03 AOUT 2021

**OBJET : INSTAURATION D'UNE BOURSE ETUDIANTE COMMUNALE**

L'an deux mille vingt-et-un, et le trois août, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

**PRESENTS :** Henri DIRIBARNE - Geneviève DULIN — Jean-Baptiste LAMOTE — Odette DIBON— CELHAY Martine - ETCHETO Nathalie - BERHOCOIRIGOIN Patrick - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - BIDART Thibault

**EXCUSES :** LAGADEC Marie-Pierre - DELAGE Véronique - EYHERABURU Mélanie –

La Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de ses attributions en matière de solidarité, la Commune peut mettre en place une bourse communale afin d'aider les étudiants.

Elle propose que cette bourse soit destinée aux étudiants effectuant des études supérieures, bénéficiaires de bourses départementales et résidant effectivement dans la Commune.

Son montant pourrait être fixé à 150 €.

En contrepartie de l'octroi de cette bourse, il sera demandé au jeune d'effectuer une journée auprès des services de la commune ou auprès d'une association labélisée de la commune pour une mission d'intérêt général. Une convention sera signée à cet effet par le jeune et la municipalité, et le cas échéant l'association.

La Maire précise que la commission municipale Affaires sociales et scolaires étudiera et sélectionnera les dossiers retenus après vérifications des pièces demandées.

**Le Conseil Municipal**, ouï l'exposé de la Maire et après en avoir largement délibéré,

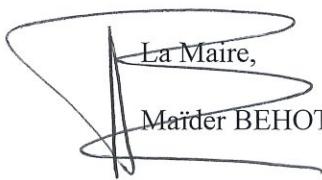
**DÉCIDE** de créer, pour l'année scolaire 2021 une bourse communale.

**PRÉCISE** que sont éligibles à cette bourse les étudiants résidant dans la Commune, effectuant des études supérieures et bénéficiaires de bourses départementales.

**FIXE** à 150 € le montant de la bourse pour l'année scolaire 2021.

**CHARGE** la Maire d'octroyer cette bourse, après validation par la commission municipale d'obtention des bourses, sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- lettre de motivation avec projet scolaire,
- certificat de scolarité,
- copie de la décision définitive de la bourse départementale,
- livret de famille (toutes les pages),
- relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'étudiant,
- copie de l'assurance responsabilité civile de l'étudiant
- convention commune / étudiant signée

  
La Maire,  
Maïder BEHOTEGUY





Commune de Bardos



# Demande de bourse Communale

## D'enseignement supérieur

Bardozeko Herria  
*Comuna De Bardòs*

Dossier à déposer à la mairie avant le 31 décembre 2021

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022

### ETAT CIVIL

#### ETUDIANT

Nom et Prénom : ..... Né(e) .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune .....

Téléphone : ..... Mail : ..... @ .....

Etablissement fréquenté : .....

Intitulé exact des études : .....

Situation financière : A la charge des parents Indépendant

#### PARENTS (ou Tuteurs)

#### Chef de famille :

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune .....

Téléphone : ..... Mail : ..... @ .....

Situation de famille : Célibataire Marié Divorcé(e) Veuf(ve)

(En cas de changement récent de situation de famille, préciser la date : .....

Profession : .....

#### Conjoint(e)

Nom et Prénom : .....

## Commune de Bardos

Profession : .....

### SITUATION ACTUELLE DES ENFANTS A CHARGE (y compris le candidat boursier)

Nom – Prénom	Age	Situation Actuelle

Je soussigné, (Nom, Prénom du chef de famille) .....

Certifie sur l'honneur l'exactitude de la présente déclaration.

A ..... le .....

Signature

### NOTE

#### A Lire très attentivement

##### Bénéficiaires

- Les bourses communales sont allouées, sur critères sociaux de bénéfice de bourses départementales, aux jeunes gens qui poursuivent leurs études post-baccauréat.
- L'étudiant doit avoir sa résidence familiale située sur le territoire de la commune de Bardos et doit être âgé de 25 ans maximum.
- Acceptation d'une mission d'intérêt général effectué auprès d'une association communale ou collectivité à effectuer avant l'octroi de la bourse
- Couverture d'une assurance responsabilité civile personnelle

##### Pièces à fournir

- Lettre de motivation avec projet scolaire,
- Certificat de scolarité,
- Copie de la décision définitive de la bourse départementale,
- Livret de famille (toutes les pages),
- Relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'étudiant,
- Copie de l'assurance responsabilité civile de l'étudiant
- Convention signé commune / étudiant

##### Très important

Ce dossier est à déposer à l'accueil de la Mairie de Bardos.

La décision d'attribution et le paiement de la bourse interviendront en cours d'année universitaire après un contrôle de l'assiduité aux cours (certificat à fournir par l'étudiant).

Pas de financement pour achat matériel scolaire.

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.